

Étudier finement la structure des marchés d'alimentation pour répondre aux objectifs de développement durable

15 septembre 2020

Dans un [rapport](#) publié en juin 2020, l'Agence française de développement (AFD) se penche sur les caractéristiques des infrastructures physiques et institutionnelles d'approvisionnement et de distribution alimentaires (voir figure ci-dessous). En effet, les auteurs notent qu'elles ont été peu prises en considération par la recherche et les politiques publiques de développement, notamment en Afrique, en dépit de leur importance pour la durabilité des systèmes alimentaires et, donc, pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

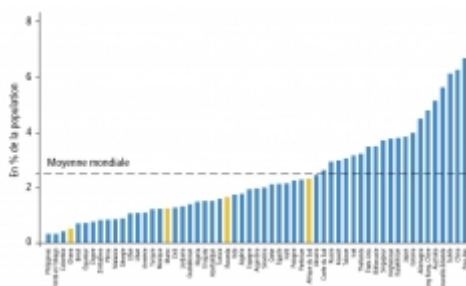
Schéma simplifié d'un système de distribution alimentaire



Source : Agence française de développement

Prenant l'exemple de trois capitales africaines (Rabat, Niamey et Abidjan), les auteurs rappellent que les réseaux d'approvisionnement alimentaire traditionnels sont dépourvus d'infrastructures institutionnelles de marché. Celles-ci permettent pourtant une connaissance généralisée des prix, une garantie de qualité des produits et l'accès au crédit. En réponse à ces carences, des arrangements privés se mettent en place entre les maillons des chaînes de distribution : positionnement d'intermédiaires qui recherchent les prix de marché et les relaient auprès d'autres acteurs ; importance des relations de confiance et du capital réputationnel pour garantir un certain niveau de qualité des produits ; création d'un marché du crédit informel.

Niveau de confiance entre opérateurs économiques dans différents pays



Source : Agence française de développement

Cependant, malgré ces arrangements privés, une incertitude subsiste sur les prix et la qualité des produits. Combinée à la vétusté ou au développement insuffisant des infrastructures physiques, elle pénalise les consommateurs en conférant à certains acteurs des pouvoirs de marché trop importants.

En réponse à ces difficultés, des actions publiques d'investissement et de modernisation ont été tentées, parfois en vain. Les auteurs appellent donc les décideurs à analyser finement les infrastructures de marché existantes, avant de décider de mesures politiques, pour éviter des effets négatifs non anticipés. Par exemple, la régulation de marchés monopolistiques pourrait déstabiliser des réseaux entiers de commerce, tandis que l'introduction de normes officielles de qualité et de systèmes de contrôle pourrait s'avérer très coûteuse et ne pas répondre aux attentes des consommateurs.

Vincent Hébrail-Muet, Centre d'études et de prospective

Source : [Agence française de développement](#)